

Bulletin de rentrée à destination
des mandataires de coopératives
et des directrices et directeurs d'écoles



Septembre 2026



La formation des mandataires

Nous vous invitons à venir poser toutes vos questions relatives à la gestion de la coopérative à l'occasion des **réunions de formation** que nous organisons. Cette année, ces réunions se feront **en visioconférence** :

- **mercredi 9 septembre de 14h à 16h**
- **mercredi 23 septembre de 14h à 16h**
- **mardi 29 septembre de 17h à 19h**

Inscrivez-vous en envoyant un mail à l.soumet@occe.coop et en précisant la date de votre choix ainsi que le nom de votre école.



La saisie des CRA et CRF

Avant le 30 septembre, le·la mandataire de 2025-2026 doit :

- Saisir les comptes-rendus d'activité et financier 2025-2026 sur Retkoop.
<https://www.retkoop.occe.coop/>
- Envoyer les annexes à ad31@occe.coop ou les scanner et les saisir directement sur Retkoop.

Une [fiche d'aide](#) à la saisie est jointe à ce bulletin.



Utiliser Assoconnect pour recevoir des paiements en ligne

Assoconnect est une solution qui permet aux parents de régler des sommes directement en ligne à la coopérative scolaire.

Il est possible d'utiliser **Assoconnect** pour :

- La campagne de collecte de la participation volontaire des familles
- La vente des photos
- Une billetterie pour des spectacles ou kermesse.

Des webinaires seront proposés aux mandataires qui souhaitent utiliser ce service :

- **mercredi 2 septembre à 14h30** 🖱️ [lien d'inscription](#)
- **mercredi 16 septembre à 14h30** 🖱️ [lien d'inscription](#)

Également à votre disposition [une page de ressources](#) avec des tutoriels vidéos et FAQ.

Si vous êtes intéressés par ce service, faites-le nous savoir [par retour de mail](#). Nous vous enverrons **vos identifiants de connexion**.

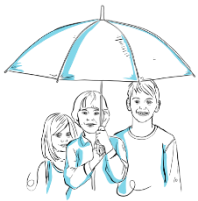
La coopérative scolaire OCCE expliquée aux parents



La coopérative scolaire OCCE accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants.

Pour réaliser ces projets, il est souvent proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (le plus souvent, en début d'année scolaire) : il ne peut s'agir que d'un acte volontaire, qui manifeste leur volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école.

Nous joignons à ce bulletin [une lettre aux parents](#) qui leur explique les objectifs et le fonctionnement d'une coopérative scolaire, [des affiches](#) pour informer les parents de l'adhésion de votre coopérative à l'OCCE et des actions réalisées grâce à la coopérative scolaire.



L'assurance de la coopérative

Par votre adhésion à l'OCCE, vous bénéficiez du contrat d'assurance départemental co-assuré par la MAE et la MAIF, souscrit par votre association départementale OCCE, pour l'année scolaire 2026-2027. Cette assurance couvre [toutes les sorties](#) sans exception.

Elle couvre également les activités organisées à l'école par la coopérative scolaire.

Les temps d'enseignement et de récréation ne sont pas couverts par cette assurance.

Vous trouverez dans le kit assurance ci-joint des informations plus détaillées.

Vous êtes couverts jusqu'au 31 octobre par le contrat 2025-2026. Au-delà de cette date, votre coopérative sera assurée par **votre affiliation à l'OCCE**.

Une fois votre affiliation validée, vous trouverez **une attestation d'assurance** sur Retkoop en bas de la page Adhésion. Avant cela, vous pouvez demander une attestation à ad31@occe.coop.

En cas de sinistre, envoyez la déclaration de sinistre à l'OCCE 31.

2 sites internet pour vous aider



- Le site de **l'OCCE de Haute-Garonne / Gérer sa coopérative** / : www.occe31.fr
- Le site de **la fédération OCCE / Gérer ma coopérative scolaire** / : <https://www.occe.coop>

Vos interlocutrices et interlocuteurs à l'OCCE 31



L'équipe à votre service :

- **Laure Soumet**, animatrice pédagogique départementale (projets pédagogiques, formation, juridique, assurance, aide aux mandataires de coopératives)
- **Marylin Guillerminet**, secrétaire (relation avec les banques, changements de mandataires, adhésions, comptes-rendus financiers, assurance, aide aux mandataires de coopératives)
- **Abdelatif Bekkare Amine**, secrétaire comptable (Trousse à projets, dossiers Erasmus+, séjours, aide aux mandataires de coopératives)

Le bureau de l'Association départementale OCCE31 :

- **Cécile de Lavaissière**, présidente
- **Iorie Dudziak**, vice-présidente
- **Nathalie Lesaffre**, secrétaire générale
- **Ève Lacabanne**, trésorière

Joindre l'OCCE 31



Au téléphone du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 au 05 61 62 44 03 ou pour des demandes spécifiques :

Laure Soumet, 07 49 75 87 22

Marylin Guillerminet, 07 49 85 44 31

Abdelatif Bekkare Amine, 07 68 45 91 34

Dans nos locaux au **84 chemin de la Bourdette - 31400 Toulouse**

(Appelez-nous avant de venir afin de connaître les modalités d'accès au collège Bellevue et nos heures de présence.)

Par mail à ad31@occe.coop.

Pour fluidifier la communication, merci d'utiliser exclusivement les coordonnées ci-dessus et d'éviter de passer par notre site internet ou par celui de la fédération OCCE